

La Ville de L'Île-Perrot ne participera pas à l'acquisition de l'aréna de la Cité des Jeunes pour des raisons financières

L'Île-Perrot, 1 février 2023 — Le maire de la Ville de L'Île-Perrot, monsieur Pierre Séguin, a annoncé aujourd'hui que le conseil de la Ville de L'Île-Perrot n'entendait pas participer à l'acquisition de l'aréna de la Cité des Jeunes. Les membres du conseil ont convenu, à la lumière de l'information transmise par les instigateurs du projet, que la participation de L'Île-Perrot, à ce moment-ci, n'était pas possible et souhaitable, en raison de l'impact fiscal non négligeable qu'aurait cet engagement financier sur les contribuables perrotois.

Rappelons que le 23 décembre dernier, les villes de Pincourt et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot avaient annoncé leur intention de se porter acquéreurs de l'aréna de la Cité des Jeunes, situé à Vaudreuil-Dorion. Le communiqué de presse publié à ce moment faisait mention du souhait que la Ville de L'Île-Perrot investisse dans ce projet.

Gestion rigoureuse des finances en période d'instabilité économique

Le maire Séguin a affirmé : « Au-delà des questions sur la façon dont s'y prendraient des villes situées sur l'île Perrot pour gérer un aréna se trouvant à Vaudreuil-Dorion, nos principales préoccupations sont de nature financière et concernent les services aux citoyens. Cet aréna devra faire l'objet d'améliorations locatives et de rénovations au cours des prochaines années. De plus, un tel investissement nécessiterait pour la Ville d'effectuer un emprunt, alors que nous avons plusieurs projets d'envergure en cours. »

En effet, pour les prochaines années la Ville de L'Île-Perrot est engagée dans la réalisation de plusieurs projets représentant des investissements significatifs. La mise à niveau de l'usine d'épuration représente des dépenses importantes, alors que plusieurs infrastructures souterraines feront l'objet de travaux de réfection majeurs. La Ville s'est aussi déjà engagée dans la bonification des infrastructures récréatives et sportives avec la construction du nouveau complexe aquatique.

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Services aux citoyens

Monsieur Séguin a ajouté : « Nous sommes disposés à étudier diverses façons de soutenir la participation de nos résidents à des sports sur glace, à partir du moment où cela n'entraîne pas d'augmentation significative du fardeau fiscal pour l'ensemble des contribuables. La Ville reste malgré tout ouverte à l'idée de conclure des ententes de service avec les nouveaux propriétaires de l'aréna afin d'assurer la continuité des services aux citoyens de L'Île-Perrot. »

« Je tiens tout de même à préciser que nous privilégions l'établissement d'infrastructures sportives et récréatives sur l'île, dont la gestion en commun serait beaucoup plus simple et assurerait une meilleure accessibilité pour l'ensemble de nos résidents. Un tel projet pourrait éventuellement être éligible à divers programmes de subventions gouvernementales, en plus de favoriser l'économie locale. »

– 30 –

Source et informations

Mathieu Lalonde, directeur des communications

514 453-1751 (265)

mlalonde@ile-perrot.qc.ca

